



Public Works and  
Government Services  
Canada

Travaux publics et  
Services gouvernementaux  
Canada

## RETURN BIDS TO:

## RETOURNER LES SOUMISSIONS A:

Nathalie Simon

Ppsc-sppc.acquisitions@ppsc-sppc.gc.ca

### STANDARD REQUEST FOR BID

#### INVITATION A SOUMISSIONNER - STANDARD

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/.../PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans l'invitation à soumissionner aux conditions prévues dans l'invitation à soumissionner et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette invitation à soumissionner est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ

<b>Solicitation No. - N° de la demande</b>  1000025751	Amendment No. - N° de modification
<b>Solicitation closes – La demande prend fin :</b>  Mardi le 21 août, 2018  at – à 14 :00	File No. - N° de dossier

Date of Solicitation – Date de la demande

**9 août 2018**

Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :

**See Section 2, Article 4.1.**

**Voir Section 2, Article 4.1**

Destination

**See Section 2, Annex A. Table 2 - Delivery**

**Voir Section 2, Annexe A. Tableau 2 - Livraison**

#### Instructions:

**Municipal taxes are not applicable.**

**Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.**

#### Instructions:

**Les taxes municipales ne s'appliquent pas.**

**Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.**

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur

Telephone No. - N° de téléphone

Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Table des matières

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 – Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

## Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

### Étape 2 Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Besoins concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
  1. la liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
  2. un double des factures payées pour des biens, ou des services, ou les deux (qualité et quantité semblables) vendus à d'autres clients;
  3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
  4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

### Étape 3 Marché général ou SAEA

#### **Modalités de l'invitation à soumissionner (IAS) :**

La présente invitation à soumissionner (IAS) est publiée conformément à l'AMA du fournisseur pour du mobilier des postes de travail, qui fait partie de la série d'AMA établis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Le soumissionnaire s'engage à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes **AVEC** sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

#### **Exigences relatives à la sécurité**

1. Il n'y a aucune exigence de sécurité associée à cette demande de soumissions

## Evaluation de l'offre

<b>Invitation à soumissionner publiée par :</b>	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4,1 ci-dessous.
<b>Date de clôture de l'invitation à soumissionner – Présentation d'une soumission :</b> Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
- Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. Mardi le 21 août 2018 b. 14h00 Heure d'Ottawa
- À l'adresse de courriel (le cas échéant)	<a href="mailto:ppsc-sppc.acquisitions@ppsc-sppc.gc.ca">ppsc-sppc.acquisitions@ppsc-sppc.gc.ca</a>
<b>Demandes de renseignements sur la demande de soumissions</b>	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'invitation à soumissionner à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	2 jours ouvrables

## SECTION 2 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

<b>1.</b>	<b>Modalités du contrat</b>	
	Les modalités des parties 6A et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
<b>2.</b>	<b>Exigences relatives à la sécurité</b> (s'applique si l'article a. ou b. est coché)	
2.1	Les exigences applicables relatives à la sécurité sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité qui figure à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences de sécurité en respectant les modalités suivantes (l'article coché s'applique).	
	a.	<b>L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une autorisation de sécurité.</b> Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
	b.	<b>Une autorisation de sécurité est exigée.</b> L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière d'autorisation de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
	c.	X Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
<b>3.</b>	<b>Besoin</b>	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
<b>4.</b>	<b>Responsables</b>	
4.1	<b>Autorité contractante</b>	
	Nom :	<b>Nathalie Simon</b>
	Titre :	<b>Agente d'achat</b>
	Ministère, organisme ou société d'État :	<b>Service des poursuites pénales du Canada</b>

	Adresse :	<b>160 Elgin, 12ième étage , Ottawa, ON</b>
	Numéro de téléphone :	<b>(613) 716-2394</b>
	Numéro de télécopieur :	<b>(613) 941-9398</b>
	Courriel :	<a href="mailto:Nathalie.simon@ppsc-sppc.gc.ca">Nathalie.simon@ppsc-sppc.gc.ca</a>
<b>4.2</b>	<b>Responsable du projet [Laisser en blanc pour la demande de soumissions. À remplir par l'utilisateur désigné à l'attribution du contrat.]</b>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	Numéro de téléphone :	
	Numéro de télécopieur :	
	Courriel :	
<b>4.3</b>	<b>Représentant de l'entrepreneur</b>	
	Voir l'annexe A, tableau 9 ci-dessous.	
<b>5.</b>	<b>Paiement</b>	
	Mode de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input type="checkbox"/>	Paiements multiples
<b>6.</b>	<b>Facturation</b>	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	
	Nom de l'organisation et personne-ressource : - Service des poursuites pénales du Canada - Danika Leon, officier junior	
	Adresse : <a href="mailto:danika.leon@ppsc-sppc.gc.ca">danika.leon@ppsc-sppc.gc.ca</a>	
<b>7.</b>	<b>Contrat de défense. La présente clause s'applique si la case ci-dessous est cochée.</b>	
	<input type="checkbox"/>	Le contrat est un contrat de défense au sens de la <a href="#">Loi sur la production de défense</a> , L.R.C. (1985), ch. D-1.

**ANNEXE A**  
**BESOIN et BASE DE PAIEMENT**

---

**1. L'utilisateur désigné doit remplir une annexe A pour chaque catégorie, exception faite des règles énoncées ci-après.**

**2. Pour les besoins concurrentiels de paliers 2 et 3, les fournisseurs déclarés conformes doivent se procurer le document de l'invitation à soumissionner dans le SEAOG, et les utilisateurs désignés ne doivent pas identifier ces fournisseurs dans l'invitation à soumissionner ou l'Avis de projet de marché.**

---

1. Sélection de la catégorie

Le besoin comprend la (les) catégorie(s) de travaux suivante(s)

- a.  Catégorie 1 - Système de cloisons interraccordables et autostables

**RÈGLE :** Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent acquérir des produits de rangement en métal qui font partie de la catégorie 1 lorsqu'ils sont combinés avec des cloisons interraccordables ou des systèmes autostables, et si le montant total de produits de rangement en métal représente moins de 20 % du besoin. Si cette règle ne s'applique pas, il faut utiliser la catégorie 3 en ce qui concerne les armoires métalliques de rangement faisant partie de cette catégorie.

Catégorie 1 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- b.  Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

**RÈGLE :** Catégories 1 et 2

Les catégories 1 et 2 peuvent être regroupées pour les besoins des paliers 2 et 3, lorsque les surfaces de la catégorie 2 constituent au plus 50 p. 100 du total des surfaces de travail.

Catégorie 2 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- c.  Catégorie 3 – Classeurs et armoires de rangement métalliques

**RÈGLE :** Produits de rangement en hauteur

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement quand les produits requis doivent s'uniformiser à la hauteur de systèmes de cloisons faisant partie d'un inventaire existant. En ce qui concerne les éléments de rangement supplémentaires faisant partie du même besoin et n'étant pas intégrés dans un poste de travail existant à cloisons, il ne faut pas préciser la hauteur maximale, mais créer pour eux une inscription distincte à l'article 3 de la présente annexe.

La hauteur maximale du (des) produit(s) \_\_\_\_\_ à l'article 3 de la présente annexe est \_\_\_\_\_.

Catégorie 3 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- d.  Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois

Catégorie 4 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

e.  Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

Catégorie 5 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

f.  Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

Les besoins de catégorie 6 peuvent être divisés davantage par espace ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. L'espace est défini comme un emplacement disponible à une fin particulière, comme une salle de conférence ou un espace de collaboration. Les articles semblables sont des produits ayant une conception et une construction similaires.

Catégorie 6 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

g.  Services liés aux produits

## 2. CIUGDC ou plan(s) d'étage

2.1 Exigences des services liés aux produits

2.2 Pour les catégories 1 à 6 :

Scénario a.  Ne comprend aucun plan d'étage – catégorie(s) \_\_\_\_\_

## 3. Produits et tableaux d'établissement des prix

**Le soumissionnaire doit remplir :** la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 9 et 10. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

**Catégorie de produit : 4**

**Tableau 1 – Produits (s'applique seulement pour le scénario a de l'article 2. de cette IAS)**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	CIUGDC	Description du produit (zone facultative)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix _____ ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	WSTR2F0HxxxCH243072#2	Surface de travail, - fixe, placage de cerisier, 72 X 24 / deux passe-file	17			

2	SPHIOS508xxCH0762xxxx	Produits de rangement, Étagère ouverte, placage de cerisier, 30 X 24	17			
3	SPLFxxxxxxxCH0762xxxx	Produits de rangement, Classeur à 2 tiroirs avec contre poids, placage de cerisier, 30 X 24	17			
4	SPWA610xxxxCH0762xxxx	Produits de rangement, armoires, 2 portes, penderie et étagère pour chapeau, placage de cerisier, 30 X 24	17			
5	SPPMCL22xxxCHBFxxxxxx	Produits de rangement, Caisson mobile avec coussin et roulette, placage de cerisier	17			

Les produits non AMA faisant partie de cette exigence ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme des produits ci-dessus dans ce tableau.

Le fournisseur signe et certifie que tous les produits NSA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences de test détaillées à l'annexe D.

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	NON-AMA (Produits)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix _____ ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	Sit-stand, placage de cerisier, 54W x 30D	17			
2	Rangement, suspendu au mur, placage de cerisier, 72W x 15D	17			
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA. Ajouter des lignes au besoin.			Total des produits		\$

**Tableau 2 – Livraison**

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Princeton Tower 123-2 <sup>nd</sup> Avenue South Saskatoon, SK. S7K 7E6	2018-10-10	Normales	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.				Total des livraisons :		\$

**Tableau 3 – Installation**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu :	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Princeton Tower 123-2 <sup>nd</sup> Avenue South Saskatoon, SK. S7K 7E6	2018-10-10	Normales	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.				Prix total de l'installation		\$

**Tableau 4 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations**

<b>1.</b>	<b>Finis normalisés</b>	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts.	
	Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.	
	L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
<b>2.</b>	<b>Installations du Canada où se fera la livraison</b>	
2.1	Plates-formes de chargement	
A	Lieu	123 Second Avenue South, Saskatoon (entrer de la 22ème rue à l'arrière du bâtiment)
B	Quai/	Pas disponible– il n'y a pas un quai
C	Élévateur	Il n'y a pas d'élévateur
D	Porte	Double portes, peut accueillir de gros camions
2.2	Monte-charge	Pas disponible
2.3	Autre (préciser)	
	<b>Continuité des attestations</b>	
	Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne :	
3.1	les dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	la conformité du produit	
3.5	l'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

**Tableau 5 – Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)**

1	Total des produits (tableau 1)	\$
2	Total des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total des installations (Tableau 3)	\$
4	<b>Coût du contrat :</b>	\$
5	<b>Taxes applicables :</b>	\$
6	<b>Coût total estimé</b>	\$

**Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire**

<b>Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire</b>		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

## ANNEXE B

### Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA

Cette annexe comprend les spécifications, les produits et les prix, les certifications des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de l'énoncé de besoin.

#### 1. Spécifications

- Veuillez-vous reporter à la section 3, Produits et tableaux d'établissement des prix, tableau 1, produits non AMA.

#### 2. Attestation

**Conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA** (Attestations requises avant l'attribution du contrat)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA sont conformes à l'ensemble des spécifications et qu'ils répondent aux critères d'essai énoncés dans l'Annexe D de cette demande de soumissions.

\_\_\_\_\_  
Signature du fournisseur

\_\_\_\_\_  
Date

**Attestation de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA** (ne s'applique qu'après l'attribution du contrat)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA et les critères d'essai dans l'Annexe D. Il ne doit pas, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du responsable de l'AMA, se débarrasser de ces dossiers et de ces documents avant la date d'expiration du contrat ou de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en tirer des copies ou des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés à l'Annexe D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.